



Communiqué de presse

Embargo: 19.12.2017, 9:15

13 Protection sociale

N° 2017-0436-F

Bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse 2016

Le taux d'aide sociale économique a atteint les 3,3% en 2016

Neuchâtel, 19.12.2017 (OFS) – **En 2016, le taux d'aide sociale économique s'est accru de 0,1 point pour atteindre 3,3%, soit 273 273 bénéficiaires. Pour avoir une vision plus large de l'aide sociale en Suisse, il faut par ailleurs considérer les 25 544 bénéficiaires de l'aide aux réfugiés et les 55 504 personnes du domaine de l'asile, dont le résultat est pour la première fois publié par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Depuis 2016, la statistique suisse de l'aide sociale relève l'ensemble des bénéficiaires d'aide sociale sous la forme de trois statistiques distinctes; celle de l'aide sociale économique, de l'aide sociale du domaine des réfugiés et pour la première fois, celle du domaine de l'asile. Le financement de l'aide sociale économique est à la charge du canton et des communes alors que celui de l'asile et des réfugiés relève de la Confédération. De ce fait, les résultats sont présentés de manière séparée.

Parmi la population réfugiée en Suisse, 85,8% des personnes ont bénéficié d'une aide sociale en 2016; leur nombre est de 25 544. Dans le domaine de l'asile, 55 504 personnes ont touché une aide, soit un taux de 88,4%. Il est particulièrement difficile pour les réfugiés et les personnes du domaine de l'asile de trouver un emploi qui garantisse une autonomie financière. Cette situation s'explique en partie par une maîtrise insuffisante de la langue, une formation non reconnue, leur état de santé ou leur manque de réseau.

Augmentation du taux d'aide sociale dans certains cantons

Dans le domaine de l'aide sociale économique, Neuchâtel, Bâle-Ville, Genève, Vaud et Berne sont les principaux cantons urbains qui affichent les taux les plus élevés, Zurich faisant exception avec un taux légèrement inférieur à la moyenne suisse. On trouve les taux d'aide sociale les plus bas dans les cantons ruraux.

Dans le domaine des réfugiés, le taux d'aide sociale augmente dans vingt cantons et passe de 81,8% en 2015 à 85,8% en 2016. Les hausses les plus marquantes sont observées dans les cantons de

Lucerne (+14,4), Bâle-Ville (+13,1), Schwyz et Soleure (+11,1). Le taux d'aide sociale dans le domaine des réfugiés baisse dans six cantons (Vaud, Schaffhouse, Glaris, Thurgovie, Uri et Obwald). Dans le domaine de l'asile, les taux cantonaux sont en général plus élevés que ceux du domaine des réfugiés et se situent entre 60,8% et 94,9%.

Différences importantes dans les profils démographiques

Le profil démographique des bénéficiaires des trois domaines présente des caractéristiques propres très différentes. Concernant les groupes d'âges, on constate qu'une personne à l'aide sociale sur trois est un enfant (0 à 17 ans), que ce soit dans le domaine de l'aide sociale économique, des réfugiés ou de l'asile. Ce résultat peut être mis en relation avec le risque de pauvreté élevé des familles monoparentales et des familles nombreuses.

Les personnes de 18 à 35 ans représentent près de la moitié des bénéficiaires des domaines des réfugiés (46,2%) et de l'asile (55,1%), alors qu'elles ne sont que 27,8% à l'aide sociale économique. La part élevée des jeunes parmi les bénéficiaires des domaines de l'asile et des réfugiés correspond à la répartition selon l'âge dans cette population en général. En revanche, pour l'aide sociale économique, la proportion des bénéficiaires de plus de 46 ans est nettement plus élevée que dans les deux autres domaines.

Aide sociale économique pour moitié à des Suisses

Les résultats selon la nationalité montrent que le nombre de Suisses à l'aide sociale économique constitue plus de la moitié des bénéficiaires. Les personnes de nationalité étrangère proviennent principalement de pays européens, caractérisés par les migrations de la deuxième moitié du 20ème siècle liée au travail (Italie, Espagne, Portugal, Allemagne) ou au contexte politique (ex-Yougoslavie).

Dans les domaines de l'asile et des réfugiés, les résultats reflètent la situation migratoire actuelle : les deux-tiers des bénéficiaires du domaine de l'asile proviennent de l'Erythrée, de la Syrie et de l'Afghanistan, présents dans des proportions similaires. Dans le domaine des réfugiés, les ressortissants érythréens constituent la part la plus importante (53,0%), suivie des ressortissants syriens (17,2%).

Concernant l'état civil, les célibataires sont majoritaires parmi les bénéficiaires des domaines de l'asile (66,2%) et des réfugiés (60,4%). Ils sont également les plus nombreux à l'aide sociale économique (44,1%) sans toutefois en constituer la majorité. En revanche, seuls 2% des bénéficiaires dans les domaines de l'asile et des réfugiés sont divorcés. En comparaison, la part des personnes divorcées dans le domaine de l'aide sociale économique est dix fois plus élevée (20,1%).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale

Dès 2016, la statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale relève pour la première fois l'ensemble des bénéficiaires d'aide sociale selon sa méthodologie dans le cadre de trois statistiques distinctes, à savoir :

L'aide sociale économique

La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour but de fournir des informations sur l'aide sociale qui soient comparables aux niveaux suisse, cantonal et régional. Elle a été mise sur pied en étroite collaboration par la Confédération, les cantons et les communes. Les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale sont disponibles pour tous les cantons depuis 2005 et à partir de 2009, se basent sur un relevé des données exhaustif. L'aide sociale économique est financée exclusivement par les cantons et les communes.

L'aide sociale dans le domaine des réfugiés (SH-FlüStat)

La statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés est établie par l'Office fédéral de la statistique sur mandat du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Cette enquête collecte depuis 2009 les données de tous les réfugiés avec asile (permis B) pour lesquels cinq ans au plus se sont écoulés depuis le dépôt de la demande d'asile et les réfugiés admis provisoirement (permis F) séjournant en Suisse depuis 7 ans au plus, au bénéfice de l'aide sociale. La méthode appliquée est la même que celle de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale. La Confédération finance l'aide sociale dans le domaine des réfugiés par le versement de forfaits aux cantons selon l'art. 88 al. 3 LA si.

L'aide sociale dans le domaine de l'asile (SH-AsylStat)

La statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile relève des données de tous les requérants d'asile (permis N) et les personnes admises à titre provisoire (permis F) séjournant en Suisse depuis 7 ans au plus au bénéfice de l'aide sociale. L'Office fédéral de la statistique a reçu le mandat du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) d'établir cette statistique selon la méthode appliquée à la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale. 2016 est la première année d'enquête. La Confédération finance l'aide sociale dans le domaine de l'asile par le versement de forfaits aux cantons selon l'art. 88 al. 2 LA si.

Différence entre les taux d'aide sociale

Le taux d'aide sociale économique rapporte le nombre de bénéficiaires à la population résidente permanente (STATPOP) et celui de l'aide sociale des domaines de l'asile et des réfugiés reflète la part des bénéficiaires parmi les personnes issues de ces populations uniquement, sur la base du système d'information central sur la migration (SYMIC). C'est la raison pour laquelle ces taux ne sont pas directement comparables.

Renseignements:

Marc Dubach, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 58 463 65 78, e-mail: marc.dubach@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions:

Bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse, 2016: aide sociale économique et aide sociale dans les domaines des réfugiés et de l'asile, numéro OFS 767-1600. Prix: gratuit
Commandes de publications : tél.: +41 58 463 60 60, fax: +41 58 463 60 61,
e-mail: order@bfs.admin.ch

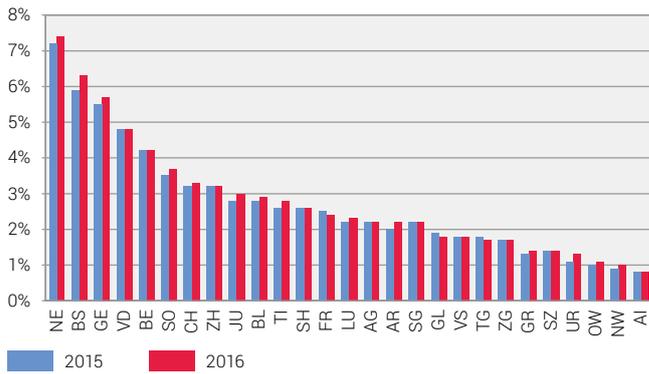
Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0436
La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) ont reçu ce communiqué de presse trois jours avant sa publication pour pouvoir accomplir les tâches qui leur incombent.

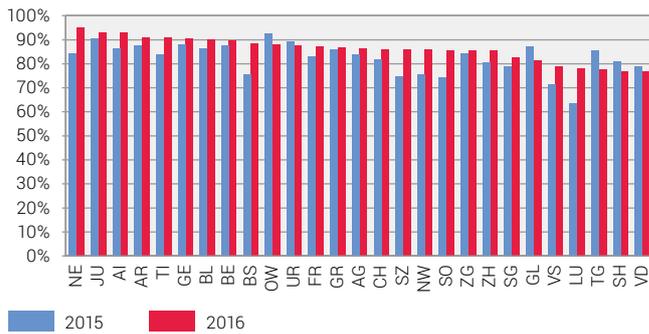
ASE: taux d'aide sociale par canton, en 2015 et 2016 G 1



Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2017

SH-FlüStat: taux d'aide sociale par canton, en 2015 et 2016¹ G 2



¹ Le nombre de personnes pour le canton de Bâle n'est pas complet pour l'année 2015.

Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2017

SH-AsylStat: taux d'aide sociale par canton, en 2016¹ G 3



¹ Le nombre des personnes des cantons de Thurgovie et de Schaffhouse n'a pas été livré de manière complète (dans chacun des deux cantons il manque environ 35 personnes).

Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2017